



**LA DIRECTION DE L'ESPACE PUBLIC
RECRUTE
UN INSPECTEUR DE SALUBRITE (H/F)
(Cadre d'emplois des techniciens - catégorie B)**

Au sein du Pôle Environnement et sous la responsabilité de la chef de service, vous êtes chargé de mettre en application les dispositions réglementaires en matière d'hygiène, de nuisances, de risques, de salubrité et de santé publique. A ce titre, vous êtes chargé de l'exercice des pouvoirs de police sanitaire du Maire dans les domaines de l'habitat, du bruit, de l'hygiène alimentaire, etc.

Activités principales :

- Instruire et suivre des signalements sur les risques sanitaires et environnementaux (insalubrité, nuisances et pollutions diverses, bruit, hygiène alimentaire, etc..);
- Contrôler sous les volets administratif et technique les règles d'hygiène (enquêtes, inspections, mesures, analyses) ;
- Effectuer des visites sur sites, à domicile, dans les bâtiments communaux, commerces, etc ;
- Élaborer et suivre des procédures techniques administratives et juridiques : rapports de visites, études acoustiques, courriers, mises en demeure, PV, présentations CODERST ;
- Piloter et suivre des actions spécifiques sur les thèmes suivants : travaux d'office, bruit, lutte contre les nuisibles, enquête publique, avis sur des dossiers d'urbanisme, etc.

Profil :

Doté d'un BAC+2/3 (BTS, DUT ou équivalent) en Santé-Environnement, Hygiène et/ou disposant d'une expérience similaire, vous avez une bonne connaissance du droit des Collectivités Territoriales et de la Santé Publique, ou une forte appétence pour la dimension juridique liée à l'hygiène, l'habitat, l'environnement.

Votre capacité à la gestion de conflits et à la négociation est confirmée et vous faites preuve de qualités rédactionnelles et d'analyse. Vous savez travailler en transversalité dans le respect de la confidentialité.

Lieu et modalités de travail :

Ce poste nécessite d'être habilité par le Préfet et assermenté auprès du TGI.

Déplacements réguliers (permis B indispensable).

Fréquentation de lieux insalubres.

Participation aux manifestations initiées par la Direction Espace Public.

Disponibilités ponctuelles en dehors des horaires de service pour la conduite d'enquêtes (mesures de bruit en soirée et/ou de nuit) et la participation à des réunions techniques.

Rémunération :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prise en charge des frais de transports en commun à hauteur de 50% + possibilité de bénéficier des prestations d'action sociale du CNAS.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être adressées par mél à :

Monsieur le Maire

recrutement+inspecteur@saintgermainenlaye.fr